



KINNEAR'S MILLS

**RAPPORT DU MAIRE PAUL VACHON
Présenté le 3 juin 2019**

À vous tous, citoyennes, citoyens et contribuables de la Municipalité de Kinnear's Mills, c'est avec plaisir, à titre de maire, que je vous présente le rapport sur la situation financière de votre municipalité, au 31 décembre 2018, conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal.

États financiers de 2018 et rapport du vérificateur

La vérification des états financiers de l'année 2018 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Les états financiers démontrent que la municipalité a débuté l'exercice financier 2019 avec un surplus de 192 000 \$ dans le fonds d'administration. Le rapport financier a été déposé lors de l'assemblée du 6 mai 2019.

Réalisations Année 2018

En plus des opérations courantes, au cours de l'exercice qui se termine, nous avons réalisé les projets suivants :

Agrandissement du périmètre urbain;
Soutien financier aux comités;
Création d'un terrain multisport sur la patinoire.
Jardin communautaire;
Emplois de 3 moniteurs pour les camps de jour anglais et français;
Fête de la pêche, Halloween et Noël;
Fonds culturel de la MRC des Appalaches: Fouilles archéologiques de la chapelle catholique des cinq cantons;
Fond de développement des territoires : Aire de repos sur le site de l'église catholique;

Budget 2019

Le budget 2019 a été déposé et adopté le 17 décembre 2018 lors d'une séance extraordinaire. Les revenus et les dépenses sont estimés à 1 203 035 \$ pour l'année 2019. Le taux de taxe générale se situe à 1,14/100 \$.

Redevances des éoliennes

Il a été décidé par le Conseil d'octroyer aux citoyens un montant d'environ 95 925 \$ représentant 34,50% des redevances des éoliennes touchées pour l'année 2018.

Comités

En 2018, la Municipalité avait prévu les montants suivants aux organismes qui œuvrent bénévolement :

Comité des loisirs : 21 300 \$

Comité d'embellissement : 2 500 \$

Comité Héritage Kinnear's Mills : 22 000 \$

Comité famille : 3 000 \$

Comité du patrimoine : 20 000 \$

Rémunération des élus en 2018

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération de membres du conseil pour 2018.

Rémunération du maire 6 245,21 \$
Allocation de dépenses 3 122,20 \$

Rémunération de chacun des conseillers 2 081,97 \$
Allocation de dépenses 1 040,97 \$

Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle

Rémunération de base 33,33 \$

Allocation de dépenses 16,67 \$

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal, je sou mets ci-après la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ depuis notre dernier rapport sur la situation financière :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	TOTAL
Richard Bisson	Contrat de déneigement	150 306,97 \$
2861-7389 Québec inc.	Travaux voirie, terrain soccer	58 117,66 \$
Ministre de la Sécurité publique	Sûreté du Québec	43 934,00 \$
Ministère du revenu	Déductions à la source	33 825,29 \$
MRC des Appalaches	Quotes-parts	65 576,00 \$
Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	Entente incendie	54 566,76 \$
Me Marie-Klaude Paquet	Achat d'un terrain 4 913 737	50 000,00 \$

Paul Vachon, maire
Municipalité de Kinnear's Mills